



**UDPS 74**

113 rue Honoré Martin

74130 BONNEVILLE

Tél. : 06 85 50 32 40

e-mail : [formation@udps74.fr](mailto:formation@udps74.fr)

site internet : [www.udps74.fr](http://www.udps74.fr)

---

# Formation Continue Premiers Secours en Equipe de Niveau 2

1 jour 8 heures

Programme de formation

## Public visé

Cet enseignement, d'une durée de 8 heures, s'adresse à toute personne titulaire du P.S.E. 2 souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs techniques, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de leur certificat.

Cette formation est ouverte y compris aux Personnes en Situation d'Handicap (P.S.H.).

## Pré-requis

Personne titulaire du certificat de compétences d' « Equipier-Secouriste » - P.S.E. 2 ou équivalent.

## Objectifs pédagogiques

- Actualiser, maintenir, et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020 ;

- Maintenir les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

## Description / Contenu

### Références réglementaires :

Arrêté du 14 novembre 2007 (modifié) fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2"

Arrêté du 07 août 2018 n° PSE 2 - 1808 A 11 de délivrance d'agrément des référentiels internes de formation et de certification

Arrêté de décembre 2020 portant sur la formation continue dans le domaine des Premiers Secours  
Recommandations relatives aux Premiers Secours en Equipe - décembre 2021

Recommandations "Covid-19" de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSCGC) du 05 juin 2020

**Conformément à l'instruction ministérielle sur la formation continue 2022 du 15 décembre 2021 qui définit le programme 2022 de la formation continue PSE 2 :**

L'attitude et le comportement du secouriste

La prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire chez l'enfant et le nourrisson



**UDPS 74**

113 rue Honoré Martin

74130 BONNEVILLE

Tél. : 06 85 50 32 40

e-mail : [formation@udps74.fr](mailto:formation@udps74.fr)

site internet : [www.udps74.fr](http://www.udps74.fr)

---

La prévention des malaises vagues (manoeuvre physique)  
La prise en charge du traumatisme du rachis (nouvel arbre décisionnel)  
La prise en charge des souffrances psychologique  
La prise en charge d'une victime intoxiquée par des opiacés/opioides

**Programme optionnel :**

Prise en charge d'une victime foudroyée  
Prise en charge d'une victime d'avalanche

## Modalités pédagogiques

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

## Moyens et supports pédagogiques

Une salle dégagée permettant le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques et la réalisation des exercices pratiques.

Un aide-mémoire "Premiers Secours en Equipe de niveau 2" est mis à disposition de chaque stagiaire.

## Modalités d'évaluation et de suivi

A l'issue de la formation, une attestation de formation continue, valable de la date de délivrance jusqu'à la prochaine formation continue, et au plus tard le 31 décembre de l'année suivante, sera délivrée au stagiaire qui aura participé à toutes les parties de la formation, et qui aura fait l'objet d'un bilan favorable.

Rappel : Pour garder le bénéfice du Certificat de compétences d' « Equipier Secouriste » - Premiers secours en équipe de niveau 2, une formation continue annuelle d'une durée de 6 heures au minimum, conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020, est obligatoire.